



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



WEST AFRICA MUNICIPAL WATER, SANITATION AND HYGIENE PROJECT / TETRA TECH

PROJET EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE DES MUNICIPALITES - MUNIWASH

LES LEÇONS APPRISSES D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF ET INCLUSIF DE SÉLECTION
DES MUNICIPALITÉS/COMMUNES BÉNÉFICIAIRES AU BENIN ET EN CÔTE D'IVOIRE

Résumé

Le projet « Eau Assainissement et Hygiène pour les municipalités en Afrique de l'Ouest » dénommé « MuniWASH » est un projet de 5 ans, financé par l'USAID et mis en œuvre par Tetra Tech au Bénin et en Côte d'Ivoire. MuniWASH vise à accompagner les municipalités/Communes à fournir des services durables d'eau et d'assainissement aux populations vulnérables et insuffisamment desservies en milieu urbain. Ayant pour focus les municipalités, MuniWASH a développé une approche participative et inclusive afin d'identifier de façon transparente et consensuelle 20 municipalités/Communes.

La démarche adoptée a permis de consulter les parties prenantes, de concevoir une grille de notation à partir des critères de sélection, de collecter des données et de présélectionner 20 municipalités/Communes dans chaque pays. En outre, grâce à l'approche de présélection, MuniWASH a tiré des enseignements sur les sources de données au niveau national pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Le projet a notamment constaté au cours de ce processus des lacunes dans les données désagrégées au niveau des municipalités/communes.

INTRODUCTION

D'une durée de 5 ans (2019-2023), MuniWASH ambitionne d'aider à maintenir et à étendre les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (AEPHA) à l'échelle des villes pour répondre aux besoins des populations vulnérables et insuffisamment desservies dans les municipalités/communes d'intervention. Le projet vise également à identifier les possibilités de fournir une assistance technique à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest pour améliorer et développer les services WASH dans les zones urbaines. En collaboration avec l'Association Africaine de l'Eau (AAE), qui fait office de partenaire d'apprentissage, MuniWASH compte partager son expérience afin d'aider à orienter les programmes de services AEPHA en milieu urbain. Les enseignements tirés de ce processus de présélection sont présentés ci-après.

PROCESSUS DE SÉLECTION

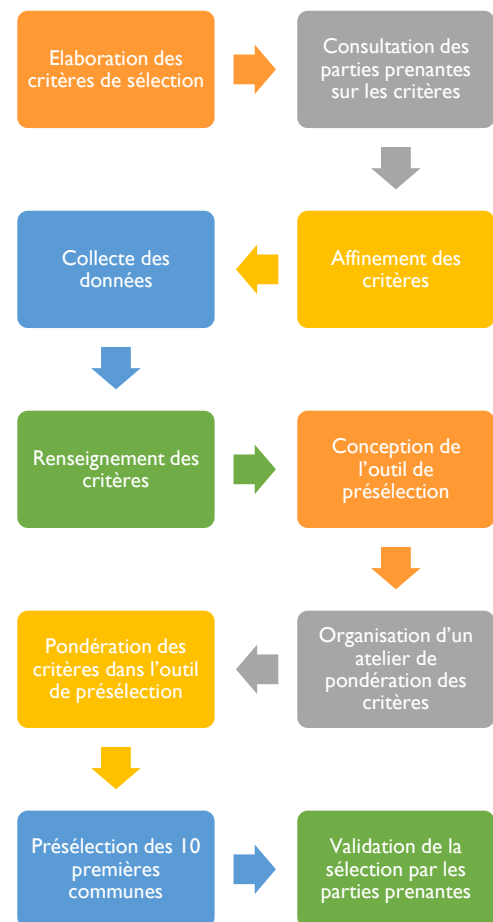
Pour la présélection des municipalités/ communes d'intervention, MuniWASH a impliqué dès le début, les parties prenantes. Les acteurs institutionnels du projet ont été initialement identifiés et un point focal a été désigné au niveau de chaque institution partenaire. Ces points focaux ont été impliqués dans les différentes étapes du processus de présélection des municipalités/communes. Ce processus peut se résumer en 10 étapes.

- **Elaboration des critères de sélection :** Après la mise en place des points focaux au sein des différentes institutions partenaires du projet, l'équipe de MuniWASH a développé un

ensemble de critères objectifs liés aux résultats attendus du projet.

- **Consultation des parties prenantes :** L'équipe a discuté des critères exhaustifs définis avec les points focaux partenaires pour recueillir leurs avis et recommandations. MuniWASH a dû s'assurer que les données étaient disponibles et utilisables pour renseigner les critères déterminés.

Figure 1 : Processus de présélection des municipalités/communes par le Projet MuniWASH (Côte d'Ivoire et Bénin)



- **Affinement des critères :** A la suite du recueil des contributions et avec leurs amendements, MuniWASH a affiné les critères. Partant de 32 critères, le projet a retenu 17 pour la présélection des 20 premières municipalités/communes dont 10 dans chaque pays.
- **Collecte des données :** La collecte de données a été une étape difficile et a duré tout le long du processus de consultation. Elle n'a pris fin qu'après la génération automatique par l'outil de présélection de la classification des municipalités/communes.
- **Renseignement des critères :** MuniWASH étant un projet d'eau et d'assainissement en milieu urbain, seules les municipalités/communes urbaines peuvent en être des bénéficiaires éventuelles. De ce fait, le projet s'est orienté sur les grands centres urbains pour développer sa base de données des municipalités/communes pour cette phase de présélection. En Côte d'Ivoire, 45 municipalités/communes et au Bénin 69 ont constitué la base de données pour renseigner les critères. Pour chaque critère, les mêmes sources ont été utilisées pour l'ensemble des municipalités/communes identifiées.
- **Conception de l'outil de présélection :** L'outil de présélection conçu est une fiche de notation qui fournit une méthode objective et transparente permettant d'évaluer les municipalités/communes. Cette fiche est constituée d'un processus systématique qui permet d'attribuer aux municipalités des « points » en fonction de leurs performances dans des catégories données. Les municipalités/communes ayant obtenu les notes les plus élevées ont été sélectionnées.
- **Organisation d'un atelier :** Les fiches de notation et les critères pondérés ont été examinés en collaboration avec les principales parties prenantes à l'occasion d'un atelier organisé dans le but d'obtenir un consensus autour de la pondération attribuée à chaque critère.
- **Pondération des critères de l'outil de présélection :** A la suite de l'atelier de présélection, les poids attribués aux critères ont été reflétés sur l'outil « fiche de notation ».

Les municipalités/communes inscrites dans la base ont toutes été évaluées sur les mêmes principes. Automatiquement, le classement des 10 municipalités/communes présélectionnées a été généré par l'outil.

- **Validation de la sélection :** A la fin du processus, MuniWASH a produit un rapport présentant les municipalités/communes présélectionnées par pays. Chaque rapport a été soumis aux parties prenantes nationales pour validation. Initialement prévu pour se tenir durant un atelier présentiel, la validation des rapports s'est faite de façon électronique pour obtenir les accords des parties prenantes au Bénin et en Côte d'Ivoire.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les principales difficultés rencontrées au cours de la phase de présélection sont relatives au manque de données publiques sur les initiatives AEPHA au niveau municipal/communal. Le projet a dû recourir à des réseaux de partenariat et des contacts personnels pour renseigner les données. Une autre difficulté constatée était l'absence de données actualisées et désagrégées par municipalité/commune auprès des institutions publiques et ou privées. Les informations disponibles concernent le niveau national. Cependant, pour bon nombre de critères, aucune information désagrégée ou donnée brute n'était disponible pour répondre aux besoins spécifiques d'analyse. Ces manquements ont allongé le processus de collecte et limité les possibilités d'une analyse détaillée pour un processus de sélection plus aisé.

LEÇONS APPRISSES

MuniWASH a tiré des enseignements sur l'approche de collecte utilisée, sur les sources et sur les données recueillies.

Sur l'approche de la collecte des données : Deux facteurs fondamentaux ont permis à MuniWASH de limiter les pertes de temps durant la phase de collecte des données.

Il s'agit de la mise en place des points focaux auprès des partenaires institutionnels et de l'insertion du projet dans la liste des partenaires techniques et

financiers-PTF du secteur de l'eau et de l'assainissement (à savoir les bailleurs de fonds) en Côte d'Ivoire et notamment dans le groupe sectoriel Eau et Assainissement au Bénin.

Il est essentiel pour les municipalités/communes qui ont l'intention de mettre en œuvre des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement de comprendre l'environnement des partenaires techniques et financiers présents dans le pays, de connaître les projets qu'ils financent. Obtenir des informations sur les donateurs WASH peut aider la municipalité/commune à améliorer ses capacités de mobilisation de ressources pour le secteur - surtout si elle peut tirer parti des projets en cours. Pour de plus amples informations sur les programmes en Eau et Assainissement, les communes pourraient contacter les bureaux locaux de l'UNICEF ou de l'OMS qui représentent le Joint Monitoring Program (JMP) dans ces pays.

Sur les sources de données : Au niveau national, plusieurs sources de données sont disponibles et les sources les plus importantes à consulter au Bénin et en Côte d'Ivoire se résument en deux catégories ci-dessous.

Sources de données sur le secteur eau et assainissement au Bénin et en Côte d'Ivoire

Sources	Institutions	Types de données
Nationales	<ul style="list-style-type: none"> Ministère technique (Hydraulique, Assainissement, Santé, Economie et Finance, Décentralisation) Direction technique Agences techniques Opérateurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> Statistique Démographique Données sanitaires Indicateurs de performance du secteur AEPHA Projets en cours Budget Plans d'investissement Zone d'intervention
Partenaires Techniques et Financiers du secteur AEPHA	<ul style="list-style-type: none"> Coopérations bilatérales Agences de développement Systèmes des Nations ONG internationales Fondations Banques de Développement 	<ul style="list-style-type: none"> Projets en cours et budgets Projets AEPHA précédents Données spécifiques sur le secteur AEPHA Données d'enquête

Ces sources constituent une base de données sur la programmation du secteur de l'eau et de l'assainissement au niveau municipal/communal. Disposer de données actualisées favorise un meilleur plaidoyer en vue de mobiliser davantage de donateurs pour les besoins des projets.

Sur les données collectées : Au début du processus de collecte de données, MuniWASH avec l'appui de ces points focaux, a défini 17 critères de présélection sur lesquels la collecte des données était nécessaire. Au regard de ces critères, les données à collecter peuvent être regroupées en 5 catégories principales :

Les données démographiques et de santé : Ces données comprenaient le taux de croissance de la population par municipalité/commune et les projections pour 2020 et 2030, le taux de mortalité et les quintiles de richesses. A l'exception de la croissance démographique et des projections, il a été difficile de trouver des informations précises sur les autres catégories. Ce qui a parfois conduit l'équipe à faire des hypothèses. Pour le quintile de richesse par exemple, les informations sur la Côte d'Ivoire sont fournies par zone géographique (nord, sud, est, ouest, centre, etc.) et par département au Bénin. Pour ce faire, les « quintiles de richesse » des municipalités/communes ont suivi la même approche adoptée au niveau national. Cette approche bien que logique, ne tient pas compte des disparités au sein des régions géographiques.

Les données sur les performances clés du secteur : ces données sont liées aux taux de couverture des besoins des populations. Les plus importantes sont le taux d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et enfin le taux de défécation à l'air libre. Ici, on note une absence totale de données disponibles par commune. Le plus souvent, des proxys ont été utilisés pour générer ces informations qui ne fournissent pas une évaluation précise du contexte de la municipalité/commune.

Au Bénin, selon la cinquième Enquête Démographique et de Santé (EDS 5), 57,3% des ménages urbains ont de l'eau sur place.

Dans les zones urbaines qui n'ont pas d'eau à portée de main, 29,1% des ménages mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau et 12,9%, plus de 30 minutes. En milieu rural, seulement 22% des ménages disposent d'une source d'approvisionnement en eau sur place. 52,2% des ménages ruraux mettent moins de 30 minutes pour

s'approvisionner en eau contre 25,1% qui mettent plus de 30 minutes. Au niveau national, 37,2% des ménages ont de l'eau sur place.¹

Concernant l'assainissement au Bénin, 87% des ménages utilisent des installations sanitaires non améliorées (78% en milieu urbain et 94% en milieu rural).

Par ailleurs en Côte d'Ivoire, selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2011-2012², 74,1% des ménages urbains ont de l'eau à portée de main. Dans les zones urbaines sans possibilité d'accès à de l'eau sur place, 18,4% des ménages mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau contre 7% qui mettent plus de 30 minutes. En milieu rural, seulement 19,4% des ménages disposent d'une source d'approvisionnement en eau sur place. 55,4% des ménages ruraux mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau contre 24,6% qui mettent plus de 30 minutes. Au niveau national, 44% des ménages ont de l'eau sur place.

Le « pourcentage de ménages disposant d'eau potable », qui tient compte de **toutes sources d'eau potable disponibles au niveau des ménages**, est le proxy qui a été choisi pour appréhender l'accès à l'eau. Cela se justifie par le fait que son calcul est effectué sur la base des sources suivantes :

- Eau courante dans le logement,
- Eau courante dans la cour,
- Eau courante à l'extérieur,
- Pompe villageoise.

Concernant l'assainissement en Côte d'Ivoire, selon le JMP 2017, au niveau national, 57,5% des ménages utilisent des toilettes améliorées et non partagées, essentiellement des toilettes avec chasse d'eau et des fosses d'aisance avec dalles.

Les données financières : de toutes les données collectées, les informations sur les budgets des communes ont été les catégories d'information les plus désagrégées auxquelles l'équipe a pu avoir accès.

Les postes budgétaires sont explicitement détaillés avec les montants alloués. On remarque dans ces budgets que les allocations au secteur eau et assainissement sont le plus souvent réservées à la gestion des déchets solides et ordures ménagères.

Les données sur les interventions des partenaires : au niveau des ministères, des services et agences techniques étatiques, il existe des informations sur les projets nationaux conduits par l'Etat. Cependant, il est difficile de trouver des informations précises sur les interventions des donateurs si le gouvernement ne dirige pas le projet en question. Chaque partenaire dispose de ces informations et aucune structure faîtière n'existe pour la centralisation des données.

Les données sur le personnel des communes : les données sur le personnel des municipalités/communes sont structurées à partir du budget et apparaissent sous forme de catégories et de profils du personnel que peuvent compter une municipalité/commune. Le plus souvent, les services sont assurés par un responsable et un agent. Ce personnel municipal appuyé des services d'hygiène s'occupe des questions des ordures ménagères en lieu et place des questions liées à un meilleur accès à l'eau potable et à des services d'assainissement autonome.

¹ Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par provenance de l'eau pour boire et en fonction du temps pour s'approvisionner en eau et pourcentage utilisant une méthode appropriée pour le traitement de l'eau, selon le milieu de résidence, EDSB-V Bénin 2017-2018

² Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par la provenance de l'eau pour boire, le temps pour s'approvisionner en eau et par le moyen utilisé pour traiter l'eau, selon le milieu de résidence, Côte d'Ivoire 2011-2012

CONCLUSION

Pour une sélection participative et inclusive des premières municipalités/ communes d'intervention au Bénin et en Côte d'Ivoire, le projet MuniWASH a adopté une approche qui a été méthodiquement mise en œuvre avec l'appui des parties prenantes.

Ce processus itératif entre MuniWASH et ses partenaires a nécessité plusieurs mois pour aboutir à la présélection de 21 municipalités/communes. Sept membres du personnel de MuniWASH appuyés par deux consultants ont conduit ce processus.

La présélection des municipalités a donné l'occasion au projet d'apprendre et de disposer de données de qualité désagrégées sur le secteur de l'eau et de l'assainissement par municipalité/commune.

La sélection finale est maintenant en cours avec la réalisation des évaluations chiffrées des besoins dans les 21 municipalités, ce qui permettra de sélectionner définitivement 16 municipalités/communes partenaires à savoir huit au Bénin et huit en Côte d'Ivoire.

Clause de non-responsabilité

Cette note d'apprentissage a été réalisée grâce au soutien du peuple américain par le biais de l'USAID. Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de MuniWASH et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.